

Démolition du parking place Xavier-Neuveau pour **reconstruire** 81 kots et 164 places de stationnement

21 Août 2020



Il n'y a eu aucune réclamation contre le projet. Le collège communal a donc rendu un avis favorable sur la demande de permis relatif à la démolition et à la reconstruction d'un parking de 164 places sur quatre niveaux et des logements collectifs place Xavier Neuveau et boulevard de la Sauvenière. En ce qui concerne la partie habitable, il s'agira de 81 kots. Le projet émane d'une société liégeoise au sein de laquelle on retrouve notamment Laurent Minguet et qui avait vu une première fois [son projet recalé](#).

L'enquête publique va donc pouvoir continuer sa route. Le bâtiment qui jouxte l'église Saint Jean l'Evangeliste classée et de son cloître, borde une zone protégée, c'est donc la Ville de Liège qui est compétente pour délivrer le permis mais sur avis conforme du Fonctionnaire délégué.

"L'accès au parking se fera par le boulevard de la Sauvenière tandis que les piétons pourront y accéder côté place Xavier Neuveau. Cette nouvelle configuration est essentielle pour ne pas hypothéquer une future évolution de la place", précise l'échevine Christine Defraigne. Dans le cadre de ce dossier, le collège Communal a appliqué sa Directive du 20 avril 2018, qui prévoit que : « pour toute résidence de minimum 40 kots, un ratio de 10 % de kots doit être réservé à des kots à loyer modéré ».